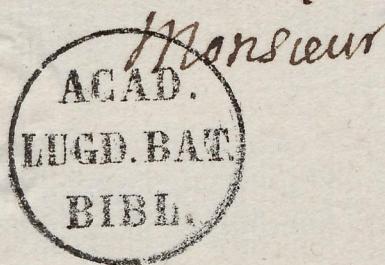


R/ Bourg 8. Jan. 50.

13



Depuis ma dernière, j'ay reçeu de mons^r Vre Fr^r
celle, qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'escr^rire,
par lui, du ¹¹ Sept^r, sur le sujet de son voyage en Italie.

Le vous suis très-obligé, Monsieur, de la confiance
qu'il vous plaist de m'y tesmoigner, afin de le
conseiller, le bon les aduis, qu'en pourrione auoir.

Et puis qu'il y a temps jusques après l'Expos, j'en escri^r
à mes amis, pour c^r estre bien informe, comme je le
seray aussi, par mon segond fr^r, qui a lejourné quelque
mois à Gennes, et se p'attene en bref de retour icij
par la voie de Venise, Dieu le veuille bien conduire.

de tout servira pour prendre à son temps une forme, refor-
tation, et quant aux pees de Toscane, dont aues
quelque peur, on n'a pas entendu, qu'y aient fait
progres, ny empesché le voyage, de plusieurs, qui y ont
passé, sans difficulte. Je le pourroim^r de lettres de
credit et adresse a nos amis de Venise, Milan, Gennes
par lequelle auss^r il aura des lettres par Rome.

Huy. 37

Nous continuons cependant d'avoir l'honneur de
lui offrir et rendre ici nos services, et de joüir de
sa tres-sage et agreable compagnie, de laquelle
de plus en plus recevons un tres-singulier contentement,
comme étant la vraie image de vos vertus, et
un rau patron de perfection en son aage.

J'ole en outre, Monsieur, sur la confiance de vos
faveurs, et l'affeurance, que Mons^r Ute Filz, m'endonne
vos estat importun d'une requeste, pour des personnes
d'ici nos amis, lesquels ayant un affaire bien liquide
a Utrecht pour la succession d'un leur Pere Grand, l'ent
par la malignité de leur partie, traîné en longeur de temps
que mons^r Filz François d'Amstel, qui en a leurs procure,
n'en peut venir à bout pour en venir une fin,) ont
fait escrire par N^s Leignens, a mes^{me} de la Cour
et justice de la ville et pays d'Utrecht, pour une breve,
expdition de leur affaire, et m'ont fait, Monsieur,

de vous supplier, de les fauoriser d'un mot de
raccoumandation, à quelqu'un desdits Seign^rs de vos amis,
ou mesmes, & on oseroit estre importun si auant,
d'un mot de fauour, par l'ostre moyen, de Monseign^r
le Prince, audit Conseil de la justic^e d'Utrecht, comme
en estant hij le Cest : So qu'il vous plaise envoyer
lesdites lettres en amset^{me} à mon-dit fr^r, lequel
les ira porter et fera valoir, & afin que voyez mieux
le tout je vous envoye copie de celle que nos Seign^rs
d'ic^e exercent sur ce sujet. Les intressez audit
affaire, et moy et mon fr^r avec eux, vous en
aurons tres-particuliere obligation, es en vres
baysant b^r. Eumblement les mains je demeure

Monseign^r

Généve 21 nou^{me}
1649

Y^r de Fr^r. Eumblemer
- obligé Senat J.L. Calandrini.

A Monsieur

Monsieur Huygheen, Leyd.
de Zuylichem Chenevier,
Comte le Secret de S.A. le Prince
d'Orange A la Haye



Copy.

ad 13

ACAD.

LUGD.BAT.

BIBL.

Magnifiques et tres honorez & vigneux.

Nous avons esté informez que par le decess
du sieur Guillaume Tintenier arrivera dans nostre
ville, sa successyon est devenue aux enfans et
femmes des defuntes sieurs Philipe de Rabour -
guer & son frere lesquels laissons cy devant
donne Bargy au sieur Francois Calandrini nostre
bourgeois demeurant a present dans la ville —
d'Amsterdam en paye procuration pour à leur
nom retenir leur droite et offrir à eux
abandonner le ladz successoy, mais nion peu
ny obtenir la mainlevée jusqu'à present l'effet
de leur poursuite ayant esté retardé par
le long traict que l'affaire a pris. Ce qui —
nous donne sujet de pris ainsy que nous
faisons leurs affaires comme il convient
et couloir par nosmees prompte et regisable —
provisoy deuy muns que nosditz citoyens fassent
ledz sieur Calandrini à leur nom prissene
telle et telle plus de retard liz effets de la pte
seoirie. Dont nous leur tachement de nous desmoignir
nos appontiments par nos services aux occasions
d'aussi bon cueur que nous ferions Dieu en'il leur
plaist confirmes l'an d'ignorance oy general et
en particulier en longue et gavarre faire demandant

Vos biensmeubles et blets
affectionnez serviteurs

May. 37

